DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE



MAIRIE 18 Avenue de la Gare 54290 BAYON Tél : 03 83 72 51 52 secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

(<u>à transmettre à Madame le Maire de BAYON</u>)

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Nom et prénom de l'élève :	
Sexe :	
Motif précis de la demande	
Absence de service de garde et/ou restauration dans la commune de résidence alors que les parents ou tuteurs légaux exercent une activité salariée (joindre obligatoirement des attestations) (Art. L212-8)	
Etat de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés à, d'après une attestation établie par un médecin de santé scolaire ou un médecin assermenté (joindre automatique les justificatifs) (Art. L212-8)	
Frère ou sœur de l'enfant inscrit la même année scolaire dans une école maternelle ou dans une école élémentaire publique à BAYON (Art. L212-8)	
⇒ Nom et prénom du frère (sœur) Ecole et classe fréquentée :	
Poursuite de la scolarisation de l'enfant dans le cycle préélémentaire ou primaire (Art. L212-8)	
Autres motifs (à préciser) :	
Décision de la commune de résidence	<u>Décision de la ville de BAYON</u>
Avis Favorable avec compensation	Favorable
financière intégrale	Défavorable
Avis Favorable avec compensation financière à hauteur de 50% (enfant en garde alternée)	
Avis favorable sans compensation financière intégrale	Date : Cachet & signature :
Avis Défavorable	
Date :	Le Maire
Cachet & signature :	chargée des affaires scolaires et sociales